



46 communes

N°36

Juillet 2016

FOCUS

Le recensement de la population 2013 en quelques chiffres

125 751 habitants

59 815 actifs

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Chartres : 8,6%



Pour aller plus loin

1^{er} trimestre 2016

L'embellie perçue en fin d'année se poursuit

La situation de l'emploi s'améliore sous les effets conjugués de la hausse du nombre de salariés et de la diminution du nombre des demandeurs d'emploi.

En un an, l'emploi a progressé dans les mêmes proportions qu'en région Centre-Val de Loire, une performance significative au sein d'un département en difficulté sur cette période (net recul de l'intérim et fermeture de quelques entreprises).

En revanche, la mesure de l'emploi salarié depuis le trimestre précédent (légère diminution) nous rappelle que la dynamique de croissance est encore fragile.

Emploi

38 734 emplois salariés du secteur concurrentiel

- ▶ -1,1% depuis décembre 2015
- ▶ +0,6% depuis mars 2015

Economie

3 378 établissements employeurs du secteur concurrentiel

- ▶ -0,1% depuis décembre 2015
- ▶ +1,6% depuis mars 2015

Marché du travail

6 382 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

- ▶ -3,3 % depuis décembre 2015
- ▶ -0,8% depuis mars 2015

INFO EN PLUS

INSEE Conjoncture – Centre-Val de Loire – N°11 juillet 2016



Pour aller plus loin

L'amélioration de l'emploi, signe de reprise

En Centre-Val de Loire, l'embellie de l'emploi salarié observée en fin d'année se poursuit au premier trimestre 2016. L'intérim reste le principal moteur de l'emploi. Le chômage ainsi que le nombre de demandeurs d'emploi se stabilisent. Les constructions de logements augmentent, ainsi que la fréquentation hôtelière. Par ailleurs, les créations d'entreprises sont en hausse tandis que les défaillances se réduisent. Toutefois, le solde du commerce extérieur se détériore et devient déficitaire.

Une poursuite de la progression de l'emploi salarié

Dans la continuité du trimestre précédent, l'emploi salarié marchand augmente légèrement début 2016 en Centre-Val de Loire (+0,2 %). La région compte désormais 562 000 emplois salariés. Cette hausse est similaire à celle de la France métropolitaine (+0,3 %). Sur un an, l'emploi régional progresse à un rythme moins soutenu que nationalement (respectivement + 0,6 % et + 1,0 %)...

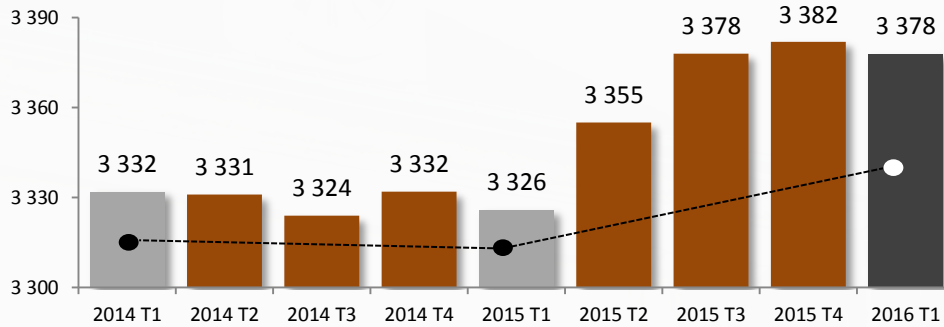
Source
URSSAF
CCI d'Eure-et-Loir
CMA d'Eure-et-Loir

ECONOMIE

De nombreuses créations d'entreprises

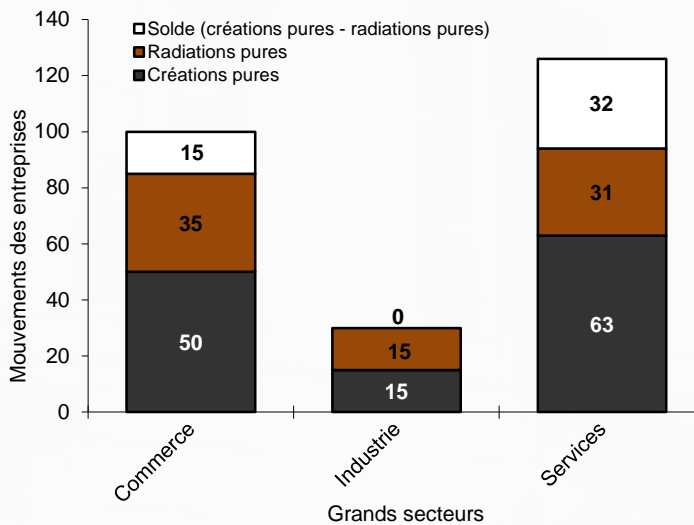
Les chambres enregistrent 191 immatriculations pour 95 radiations sur le territoire (hors double compte).
Le solde est donc positif (+96).

Nombre d'établissements employeurs du secteur concurrentiel



9 575
établissements en
Eure-et-Loir

Mouvements des entreprises industrielles et commerciales par grand secteur au 1^{er} trimestre 2016

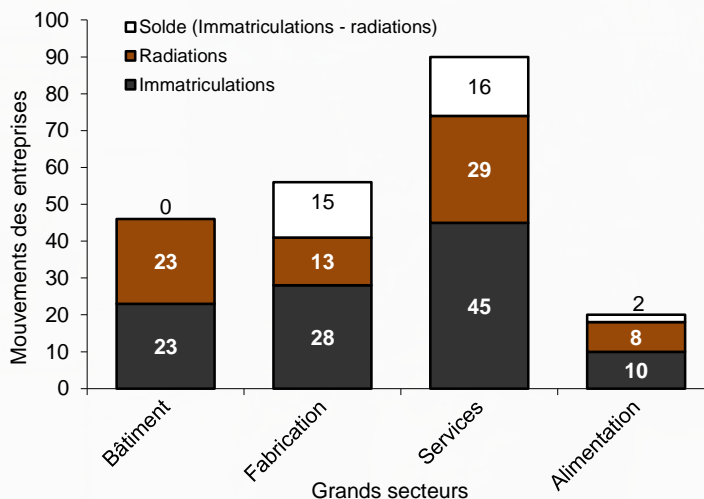


La Chambre de Commerce et d'Industrie comptabilise 128 immatriculations pour 81 radiations. Le solde est positif (+47). L'an dernier à la même période, le solde était positif (+37).

Notons qu'il y a eu 18 reprises d'entreprises (au 1^{er} trimestre 2016).

Il y a un an :
90 immatriculations
53 radiations

Mouvements des entreprises artisanales (double inscrits inclus) par grand secteur au 1^{er} trimestre 2016



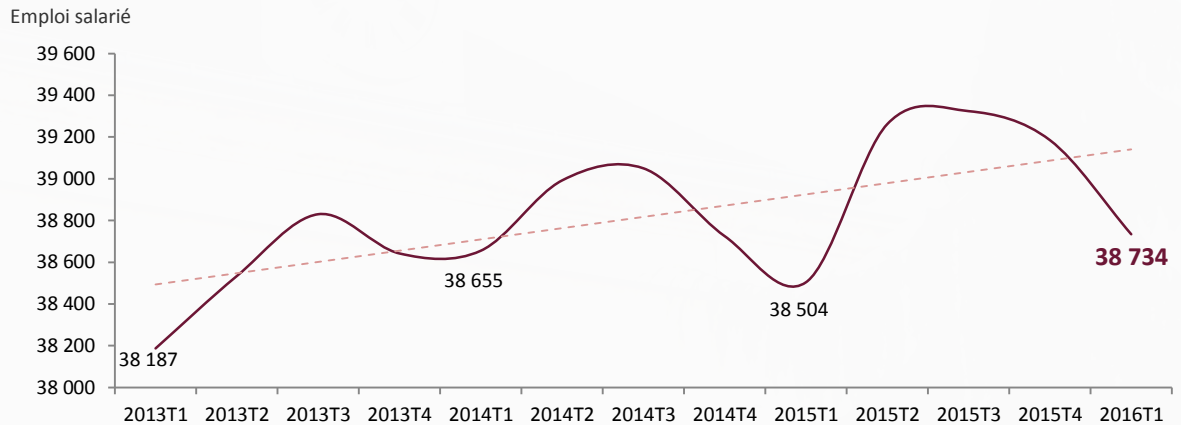
La Chambre de métiers et de l'artisanat comptabilise 106 immatriculations pour 73 radiations. Le solde est positif (+33). L'an dernier à la même période, le solde était positif (+7).

Il y a un an :
56 immatriculations
49 radiations

92 465 salariés en Eure-et-Loir

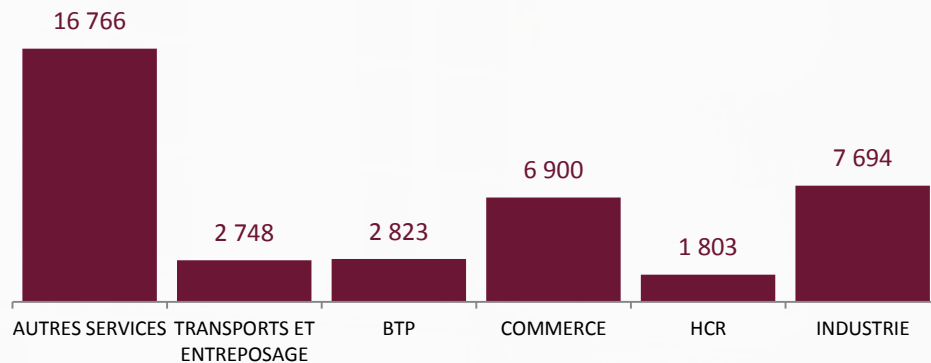
-0,2% de salariés en Eure-et-Loir sur un an

Evolution de l'emploi salarié concurrentiel

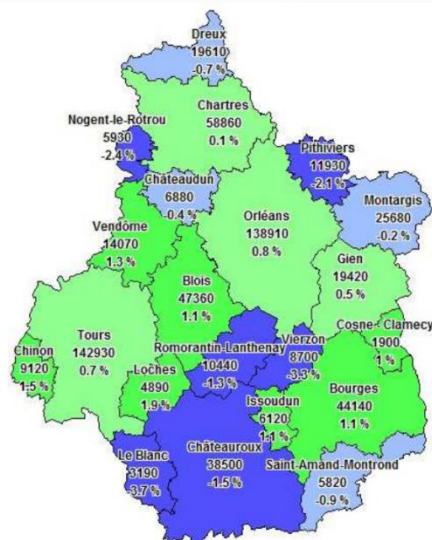


On compte 38 734 emplois soit une hausse de +0,6% depuis un an

ZOOM – Répartition de l'emploi salarié concurrentiel par secteur d'activité



ZOOM – Conjoncture 1^{er} trimestre 2016 en Eure-et-Loir – Urssaf Stat'ur n°12



L'emploi en Eure-et-Loir

Si l'intérim se porte bien en région Centre, il fait grise mine en Eure-et-Loir au 1er trimestre 2016. En effet, ce secteur perd 5,7 % de ses effectifs dans ce département alors même qu'il bénéficie d'une hausse de 4,2 % dans la région. La construction se trouve dans une situation similaire avec un brusque recul de l'emploi de 3,4 % dans le département contre 0,9 % dans la région. Cette diminution est liée essentiellement à une entreprise qui a fermé ses portes au 1er trimestre 2016 (- 200 postes). Les effectifs salariés dans l'industrie reculent de 1 % ce trimestre 2016, soit 250 suppressions d'emploi. Le secteur des autres services progresse de 0,6 % créant ainsi 210 emplois. Le secteur commercial continue à créer de l'emploi (+0,6 %). L'emploi demeure porteur dans la restauration et l'hébergement...

On dénombre 22 378 DEFM de cat. A en Eure-et-Loir, soit une hausse de 0,7% en un an. On dénombre 35 468 DEFM de cat. A, B, C. ; 3 250 offres et 11 732 demandes (taux de tension de 3,6)

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A au 1^{er} trimestre 2016

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
Ensemble des DEFM	6 382	100	-3,3	-0,8
Femmes	3 029	47,5	-3,7	-1,6
Hommes	3 353	52,5	-3,1	-0,06
Moins de 25 ans	994	15,6	-4,7	+4,6
Entre 25 et 49 ans	3 870	56,6	-3,9	-2,8
Plus de 50 ans	1 518	23,8	-1,1	-1,1
Niveau VI et Vbis	1 485	23,4	-3,2	+6,5
Niveau V	2 417	38,0	-4,3	-8,8
Niveau IV	1 275	20,0	-2,4	+3,6
Niveau III et plus	1 182	18,6	-4,1	+2,4
Ensemble des DELD	2 685	42,0	-3,4	+7,7
1 an à moins de 2 ans	1 250	19,6	-5,8	+6,2
2 ans et plus	1 435	22,5	+1,2	+9,0

On compte 10 511 DEFM de cat. A, B, C soit une hausse de 3,2% depuis un an

Les métiers les plus demandés et les plus déposés à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2016

Les métiers les plus demandés

	Demandes d'emploi	Offres d'emploi correspondantes	Taux de tension
Nettoyage de locaux	135	35	3,9
Vente en habillement et accessoires de la personne	131	10	13,1
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	118	21	5,6
Magasinage et préparation de commandes	112	82	1,4
Manutention manuelle de charges	106	16	6,6

On dénombre 1 691 offres d'emploi pour 3 654 demandes d'emploi au 1^{er} trimestre soit un taux de tension de 2,1

L'an dernier, à la même période il y avait eu 1 573 offres

Les métiers les plus déposés

	Offres d'emploi	Demandes d'emploi correspondantes	Taux de tension	Offres satisfaites (%)
Magasinage et préparation de commandes	82	112	1,4	86,6
Vente en décoration et équipement du foyer	71	29	0,4	19,7
Animation d'activités culturelles ou ludiques	60	12	0,2	8,3
Assistance auprès d'enfants	57	92	1,6	71,2
Personnel de cuisine	55	62	1,1	52,7

Chiffres clés en 2013 sur l'agglomération chartraine

Note
*Population municipale

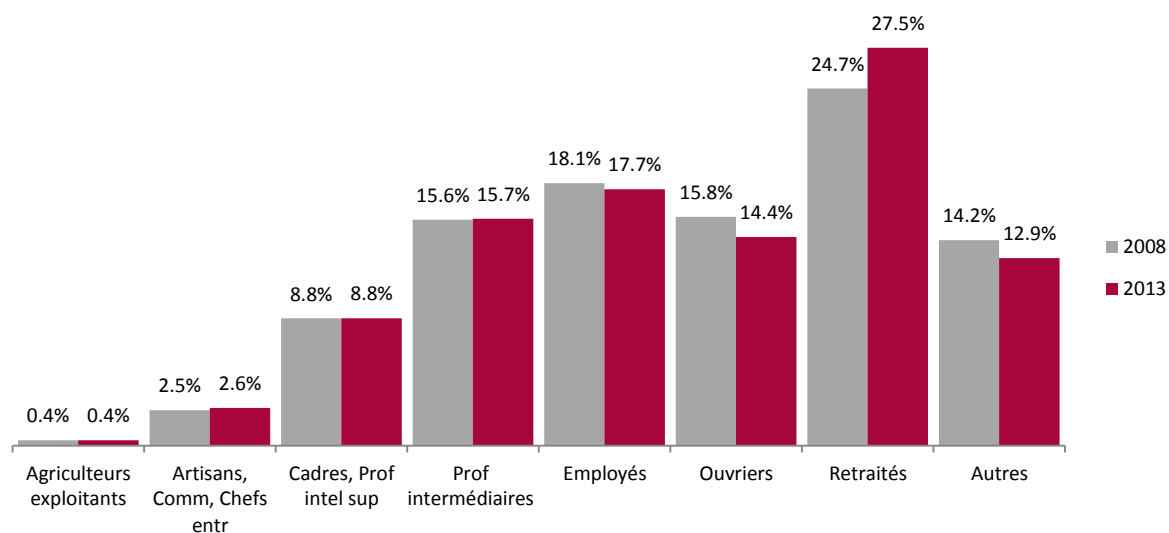
La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

	2008	2013	Evolution 2008/2013
Population (municipale)*	118 786	121 684	+2,4%
Actifs	59 307	59 815	+0,9%
Ménages	50 695	53 411	+5,3%
Logements	55 184	58 732	+6,4%

ZOOM – Evolution de la population par Catégorie Socio-professionnelle

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprises	Cadres, Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
2013	382	2 577	8 719	15 516	17 537	14 271	27 190	12 812
2008	548	2 764	6 359	13 508	17 881	16 780	18 754	16 822

Evolution de la part de la population par Catégorie Socio-professionnelle entre 2008 et 2013



CLES DE LECTURE

Indicateurs

Sources

Indicateurs

Taux de tension

Nombre de demandes d'emploi enregistrées sur une période, sur le nombre d'offres d'emploi déposées sur la même période.

Niveau de formation

Niveau I : sorties avec un diplôme de 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Niveau II : sorties avec un diplôme de 2ème cycle universitaire (licence, maîtrise ou master 1).

Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (DUT, BTS, DEUG ou équivalent...).

Niveau IV : sorties de la classe de terminale (avec ou sans le bac) ou abandonnant la scolarité une ou deux années après le bac.

Niveau V : Sorties de l'année terminale des seconds cycles professionnels courts (CAP ou BEP) ou abandon de la scolarité en 2nde ou 1ère.

Niveau Vbis : sorties de la dernière classe du 1er cycle de l'enseignement secondaire (3ème), des 4ème et 3ème technologiques, des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale.

Niveau VI : sorties du 1er cycle du 2nd degré et d'EREA avant la dernière classe ou des classes préprofessionnelles en un an.

Sources

Les données URSSAF

Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) : formalité obligatoire préalable à toute embauche, temporaire ou durable.

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'état ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Le marché du travail

Demandeurs de catégorie A : Demandeurs d'emploi disponibles n'ayant exercé aucune activité dans le mois et recherchant un emploi (CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel, CDD temporaire ou saisonnier).

Demandeurs de catégorie B : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi d'au plus 78 heures / mois, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Demandeurs de catégorie C : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi de plus de 78 heures / mois, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Chiffres clés réalisés par Sébastien ODON - Directeur de la publication Bernard ORTS

Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartreuse

3 rue de l'étroit degré, Chartres - Tél : 02 37 91 43 80 ; Correspondance : Mairie de Chartres, place des halles 28019 Chartres cedex

ISSN en cours

www.mee-chartres.fr et



www.facebook.com/meechartres